

APPROBATION ~~CANIERES~~ de deux CANIERS des CHARGES

a) ENTRETIEN des PLACES PUBLIQUES

Le Maire donne lecture du cahier des charges (pièce annexe)

M. VERGOZ. - L'arrosage n'est pas prévu, Monsieur le Maire?

M. LAWSON. - Oui, c'est indispensable.

M. REVEST. - La remarque de notre collègue VERGOZ est juste, j'estime qu'on doit y donner suite.

M. LAWSON demande quelles sont les places publiques à la charge de la Commune;

M. le MAIRE. - Ces places sont les suivantes:  
Place Leconte de Lisle - Place de la Préfecture - Place de Labourdonnais  
Place Roland Garros - Place Sarda Garriga - Place de la Cathédrale -  
Place de la Délivrance - Place dite "Mazérieux" située rue Lucien Gasparin face rue Pasteur - Place Jeanne d'Arc - Place de l'Hospice St-François - Ancien Parc Plaisance.

M. LAWSON demande les raisons pour lesquelles l'entretien de la Place Sarda Garriga incombe à la Municipalité puisqu'il a été déclaré que cette place était propriété de l'Etat.

Le MAIRE. - Votre remarque peut être juste, mon Collègue, mais la Municipalité a été prévenue, par lettre en date du 28 Décembre 1948 N° 737 Agr., que l'entretien de toutes les places publiques de Saint-Denis lui incombait.

M. LAPIERRE. - Il y aurait lieu à mon avis, Monsieur le Maire, de protester contre cet état de choses puisque cette place n'appartient pas à la Municipalité.

J'attire à nouveau l'attention de la Municipalité sur la portion de rue du Général Leclerc à proximité du Petit Marché et dont l'entretien incombe aux Travaux Publics est irrégulier et des plus défectueux. J'estime qu'il y aurait lieu d'alerter à nouveau le Service compétent.

Le Maire promet au Conseiller LAPIERRE d'intervenir à nouveau auprès du Service responsable.

Le cahier des charges concernant l'entretien des places publiques est adopté à l'unanimité.

b) CONSTRUCTION MUR DE CLOTURE pour CIMETIERE de SAINT-FRANCOIS

Le Maire donne lecture du cahier des charges (pièce annexé) qui est adopté à la majorité.

L'ordre du jour étant épuisé le Maire lève la séance à 11 Heures./.

Le Secrétaire,

Les Membres,

Le Maire Adjoint,

Handwritten signatures and stamps at the bottom of the page, including names like 'R. Chassagne', 'M. de la Vague', and 'Michel Fournier'.